Le Relais Petite Enfance

C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échange de proximité, qui s'adresse à la fois aux parents, futurs parents et aux professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes d'enfants à domicile). Le RPE est un service gratuit.

- · lieu d'éveil et de socialisation pour l'enfant,
- observatoire des conditions locales d'accueil du jeune enfant,
- supplément aux services de PMI du conseil départemental, établissements d'accueil du jeune enfant, bibliothèques, etc.,
- accueil personnalisé de qualité dans la confidentialité et la neutralité,
- lieu d'orientation, pour les cas particuliers, vers des services spécialisés : DIRECCTE, Pajemploi, CAF, SMAPE, syndicats d'employeurs ou salariés et associations professionnelles.

Nos partenaires

Le RPE est agréé par la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône.

Ce lieu est financé par la CAF des Bouches-du-Rhône, le Département des Bouches-du-Rhône et la ville de Marseille.







Infos pratiques

Le RPE propose:

- un accueil sur rendez-vous au 04 91 31 96 63
- · une permanence téléphonique
- · des réunions à thème
- · des temps d'éveil et de socialisation

Siège du RPE mer sud

Centre social Julien 33, cours Julien 13006 Marseille

Lieux de proximité

MPT Bompard 7, boulevard Marius Thomas

> CMA des Lices 12, rue des Lices 13007 Marseille

04 91 31 96 63 npe.mensud@utse.ifac.asso.fn

www.petiteenfance.ifac.asso.fr

Relais Petite Enfance

Mer sud

6ème et 7ème arrondissements



Vous êtes (futurs) parents

Je recherche un mode d'accueil pour mon enfant

Le RPE me renseigne, m'oriente sur les modes d'accueil existants du territoire et peut mettre à ma disposition des listes :

- · d'assistants maternels agréés,
- de structures d'accueil collectif (crèches, haltes-garderies, etc.),
- d'organismes de garde à domicile.

Je choisis un assistant maternel ou une garde à domicile

Le RPE:

- m'accompagne dans les différentes démarches administratives tout au long de la relation contractuelle,
- m'oriente sur mes droits et obligations de parent employeur,
- me renseigne sur les aides financières et fiscales auxquelles je peux prétendre,
- m'encourage à formuler mes attentes au sein d'un projet d'accueil.

Je me questionne sur le développement de mon enfant et sur ma fonction de parent

Le RPE:

- me met en lien avec des espaces liés à la parentalité,
- me propose des temps de rencontre et d'échanges sur différentes thématiques.

Vous êtes professionnels de l'accueil individuel ou candidat à l'agrément

Je cherche des informations sur

- l'agrément et le métier d'assistant maternel ou de garde à domicile,
- · mes droits et devoirs de salarié.

J'ai besoin d'un accompagnement dans mon activité

Le RPE:

- m'informe sur les aides dans l'aménagement et l'équipement de mon logement,
- favorise la mise en relation avec les parents en recherche d'un mode d'accueil,
- me guide pour l'inscription et la mise à jour sur le site monenfant.fr,
- organise des réunions thématiques, des groupes de parole sur la pratique professionnelle,
- m'oriente en cas de difficultés avec les parents ou les enfants.

Je veux développer mes compétences

Le RPE:

- m'aide à accéder à des formations complémentaires,
- m'informe sur les possibilités d'évolution professionnelle.



Animations collectives

Le RPE organise des ateliers d'éveil, des temps festifs, des sorties pour les enfants accompagnés du professionnel de l'accueil individuel. Ces ateliers favorisent la socialisation des enfants.

Contactez-nous pour obtenir le calendrier.

